

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD

AVIS PUBLIC

Aux contribuables

Modification au calendrier des séances du conseil municipal

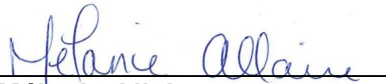
AVIS PUBLIC est, par la présente, donné :

QUE, lors de la séance ordinaire tenue le **5 mai 2026**, le conseil municipal a adopté la résolution **2026-05-129**, visant à **modifier le calendrier des séances ordinaires** du conseil municipal 2026.

EN CONSÉQUENCE, le calendrier des séances est modifié de la façon suivante :

- La séance ordinaire du conseil initialement prévue le **11 août 2026 à 19h00** est **reportée au 18 août 2026 à 19h00**.
- La séance ordinaire du conseil initialement prévue le **1^{er} septembre 2026 à 19h00** est **reportée au 8 septembre 2026 à 19h00**.

Donné à Saint-Louis-de-Blandford, ce 6^e jour du mois de mai 2026.



Mélanie Allaire,
Directrice générale greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Mélanie Allaire, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford, résident à Saint-Louis-de-Blandford, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis aux endroits désignés par le Conseil de la municipalité, le 6^e jour du mois de mai 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 6^e jour du mois de mai 2026.



Mélanie Allaire,
Directrice générale greffière-trésorière